



Communiqué de presse
Paris, le 31 janvier 2018

La ministre de la Culture,

« Évaluation et collecte des archives publiques : vers une politique renouvelée ? », mercredi 8 février 2018

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, inaugure la matinée débat sur l'évaluation et la collecte des archives publiques, mercredi 8 février au Conseil économique, social et environnemental.

Sélectionner ce qui va constituer la documentation de notre époque, accessible aux futures générations est sans doute la tâche la plus importante de l'archiviste. Or, l'inflation du volume d'informations observée depuis quelques décennies rend cette mission de plus en plus complexe. Les volumes et la nature des documents produits aujourd'hui, avec la complexité papier/numérique, ne sont en rien comparables à la production administrative à l'époque de la première grande loi sur les archives de 1979. Plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de kilomètres de documents et de téraoctets de données sont désormais produits chaque année par les administrations et les collectivités.

Dans ce contexte, il est de plus en plus difficile d'identifier et de sécuriser les documents et données qui doivent absolument être conservés à titre définitif. Dans un environnement évolutif et pour garantir la pertinence de la collecte, les archivistes se doivent de réinterroger périodiquement leurs pratiques et leurs critères de sélection. Compte tenu des enjeux citoyens et sociétaux, il est crucial d'associer à cette réflexion les chercheurs et les usagers des archives.

La ministre de la Culture a donc souhaité organiser une matinée débat, point de départ d'une concertation et d'un chantier scientifique d'ampleur, dont la nécessité s'ancre dans l'incessante évolution de la production de l'administration. Les débats sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

L'ensemble du programme et les inscriptions :
<https://francearchives.fr/fr/actualite/82767225>

Contacts
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Ministère de la Culture / direction générale des
patrimoines / Département de la communication
Florence Barreto : 01 40 15 87 56
florence.barreto@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr